

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
 CHEF DU GOUVERNEMENT

- 13
- VU la proclamation du 22 Décembre 1965 ;
- VU le Décret N°144/PR du 24 Décembre 1965, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret N°41/PC-SGG du 16 Avril 1964, fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement ;
- VU la Loi N°65-20 du 23 Juin 1965, fixant les règles relatives à l'organisation générale de l'Administration Publique ;
- VU le Décret N°304/PC-DAI du 26 Août 1965, fixant les attributions et les prérogatives des préfets et sous-préfets et déterminant les modalités d'organisation des services directement placés sous leur autorité ;
- SUR proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Défense Nationale ;

D E C R E T E

ARTICLE 1°.- M. Robert JOHNSON, précédemment Adjoint au Préfet du Sud-Est est nommé Sous-Préfet de Ouidah en remplacement de M. Antoine AGOSSA appelé à d'autres fonctions ;

ARTICLE 2°.- M. Robert Agbidinoukoun GLELE, précédemment Sous-Préfet de Djougou est nommé Sous-Préfet d'Abomey-Calavi en remplacement de M. Albert ZOKPE appelé à d'autres fonctions ;

ARTICLE 3°.- M. Célestin MEHINTO, précédemment en service à la Préfecture du Sud-Est est nommé Sous-Préfet d'Allada en remplacement de M. Pierre AHIDOPE appelé à d'autres fonctions ;

ARTICLE 4°.- M. Bertin Agossou AWHADI, précédemment en service au Plan est nommé Sous-Préfet de Porto-Novo en remplacement de M. Eugène APITHY appelé à d'autres fonctions ;

ARTICLE 5°.- M. Benoît HOUNSOU, précédemment en service à la Grande Chancellerie est nommé Sous-Préfet d'Avrankou en remplacement de M. Tessilimi LATOUNDI appelé à d'autres fonctions ;

ARTICLE 6°.- M. Justin ZOUNTCHEGBE, précédemment en service à la Direction des Affaires Intérieures est nommé Sous-Préfet de Savalou en remplacement de M. Nicodème HOUNDEBASSI appelé à d'autres fonctions ;

ARTICLE 7°.- M. Désiré AHIVODJI, précédemment Adjoint au Préfet du Sud-Ouest est nommé Sous-Préfet de Bohicon en remplacement de M. Roger ACCROMBESSI appelé à d'autres fonctions ;

ARTICLE 8°.- M. Faustin QUENUM, Attaché Administratif est nommé Sous-Préfet de Parakou en remplacement de M. Justin ABOE appelé à d'autres fonctions ;

ARTICLE 9°.- M. Moïse HOUNNOU, précédemment en service au Ministère des Finances et des Affaires Economiques est nommé Sous-Préfet de Pobè, en remplacement de Mr Charles SAMSON, appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 10°.- M. Albert OUASSA, précédemment Sous-Préfet de Banikoara est nommé Sous-Préfet de Kandi en remplacement de M. Hilaire BEGO appelé à d'autres fonctions ;

ARTICLE 11°.- Mr Charles SAMSON, précédemment Sous-Préfet de Pobè, est nommé Sous-Préfet de Nikki, en remplacement de Mr Karimou MAMADOU, appelé à d'autres fonctions.

.../...

ARTICLE 12°.- M.Fidèle TCHIANDO est nommé Sous-Préfet de Natitingou en remplacement de M.Moussa Barka Baboni appelé à d'autres fonctions ;

ARTICLE 13°.- M.Symphorien GANFON, précédemment en service à la Direction des Affaires Intérieures est nommé Sous-Préfet de Djougou en remplacement de M.Robert Agbidinou-koun GLELE appelé à d'autres fonctions ;

ARTICLE 14°.- M.François TCHIAKPE, précédemment Adjoint au Préfet du Nord-Ouest est nommé Sous-Préfet de Boukombé en remplacement de M.Pascal DAN appelé à d'autres fonctions ;

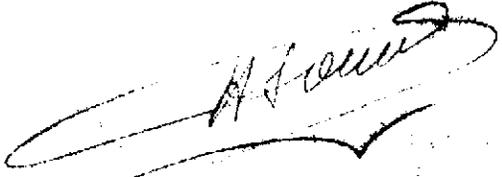
ARTICLE 15°.- Mr Albert ZOXIE, précédemment en service au Ministère de l'Intérieur, est nommé Sous-Préfet de Banikoara en remplacement de M.Albert OUASSA appelé à d'autres fonctions ;

ARTICLE 16°.- Le présent Décret qui aura effet pour compter de la date de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 7 Février 1966

Par le Président de la République  
Chef du Gouvernement  
Le Ministre de l'Intérieur de la  
Sécurité et de la Défense Nationale

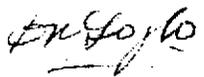
  
Lt-Colonel Philippe AHO

  
Général Christophe SOGLO

AMPLIATIONS

PR	4	DAI	16
SGG	4	Minist.	9
Préfet.	6	JORD	1
Intéressés	16		
DGF-DB-CF-DC-SF	10	- Trésor	4
IAA	2	- Gde Chanc.	1. DP 16

Le Ministre des Finances et des  
Affaires Economiques,

  
N. SOGLO